



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

L'immeuble ci-après sera vendu à l'enchère publique au bureau de la MRC de Joliette (632, rue de Lanaudière à Joliette) le JEUDI 9 JUIN 2011 à DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI (10 :00 HEURES), pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus avant la vente.

#### MUNICIPALITÉ DE CRABTREE

Nom :	Daniel Morin
Numéro de matricule :	0592-14-5142
Numéro de lot :	448
Taxes municipales dues :	574,81 \$
Taxes scolaires dues :	208,89 \$
Total des taxes dues :	783,70 \$

#### DÉSIGNATION

Un immeuble situé en la Municipalité de Crabtree, connu et désigné comme étant le lot **QUATRE CENT QUARANTE-HUIT (448)** au cadastre officiel de la **PAROISSE DE SAINTE-MARIE-SALOMÉ**, circonscription foncière de Joliette.

Avec les constructions dessus érigées portant les numéros 840 et 850 chemin Archambault, en la Municipalité de Crabtree, province de Québec, J0K 1B0.

Ainsi que le tout se trouve présentement.

**Donné à Joliette ce 7<sup>e</sup> jour d'avril deux mille onze.**

Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), PIERRE RONDEAU, SEC-TRESORIER de la  
municipalité de CRABTREE, certifie sous mon serment d'office avoir  
publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le  
12 AVRIL 2011 entre 10h et 17h heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 Avril 2011.

  
Signature